

L'ange de la circonscription

Vous avez bien ri, n'est-ce pas, l'autre soir quand le général fut interrogé par Michel Droit ? Soit dit en passant, ce monsieur porte un nom qui ne lui convient guère, lui, qui se courbe à chaque instant : « mon général par-ci, mon général par-là... », enfin passons !

Vous avez bien ri quand le général fit allusion au tableau célèbre qui montrait l'ange gaulliste ramenant dans la bonne voie, la foule égarée vers le diable.

M. Bayle lui n'a pas ri. Dans sa béatitude, il a pensé que son apparition dans la 4^{me} circonscription produirait sur les électrices et les électeurs le même effet que l'ange du tableau cité par le général.

Il a toute de suite imaginé que les ouvriers des Chantiers, les pêcheurs de Sanary, les cultivateurs de La Cadière, entraînés massivement vers ce diable de Merle, sauraient se détourner à temps de leur erreur en regardant l'ange Bayle (pourquoi pas l'ange Bouffaréou ?).

M. Bayle voudrait bien « participer » à ce nouveau Parlement. Mais... il y a loin de la coupe aux lèvres... !!! Qui votera pour le représentant du pouvoir gaulliste, organisateur de désordre ?

LES OUVRIERS ? Où et quand a-t-il pris leur défense ? Il n'a jamais participé au Comité de défense des Chantiers. On ne l'a pas vu le jour de la marche sur Toulon.

LES CULTIVATEURS ? Quand l'a-t-on vu parmi les paysans de La Cadière ou du Beausset, pour les aider à régler leurs problèmes ?

LES PARENTS D'ELEVES ? Il a esquivé leurs invitations à s'expliquer sur les problèmes scolaires.

Et l'on pourrait passer en revue toutes les autres couches de la population dont les revendications ont été méprisées.

Et puis, sa candidature a été tellement discutée chez les gaullistes !

Cet ange malheureux a déjà les ailes coupées... et pour s'envoler vers le Palais Bourbon ce sera difficile.

Essaiera-t-il alors de ramper ?

Mais les animaux qui rampent on les écrase beaucoup mieux !